

Informations de base	
<p><b>2026/2684(DEA)</b></p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Normes techniques de réglementation précisant ce qui constitue un mécanisme juridique équivalent garantissant qu'un bien en cours de construction sera achevé dans un délai raisonnable</p> <p>Complétant <a href="#">2011/0202(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.50.04 Banques et crédit            2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes            2.50.10 Surveillance financière</p>	<p>En attente de la décision de la commission parlementaire</p>

Portail de documentation			
<b>Commission Européenne</b>			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	<a href="#">C(2026)02429</a>	16/04/2026	